# Chlore choc 20 g



Code du produit

135 020 ---

# Désinfectant rapide stabilisé pour les eaux de piscines.

#### **Utilisation**

- · Traitement de choc.
- Traitement désinfectant pour l'élimination des bactéries, virus, champignons et algues.
- Remonte rapidement le taux de chlore en prévision d'orage ou de forte affluence de baigneurs dans la piscine.

# Composition

Acide trichloroisocyanurique (550 g/kg).

Conforme à l'EN 15032 : Produit chimique utilisé dans le traitement des eaux de piscines : Acide trichloroisocyanurique.

## **Avantages produit**

- · Chloration rapide.
- · Rattrape une eau verte ou trouble.
- · Dissolution rapide sans dépôt.
- Teneur de 50 % en chlore disponible stabilisé.



## **Spécifications**

Tablette	20 g
Teneur en chlore	50 %
Humidité	0,5 % max.
pH (solution 1 %)	2,7 à 3,3
Stéarate de magnésium = SANS	

## Sécurité

Ce produit à usage biocide présente des risques pour la santé et l'environnement.

Se référer au mode d'emploi, aux consignes de sécurité et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

Les informations de dangerosité et de sécurité sont mentionnées sur la FDS (fiche de données de sécurité).

Pictogrammes de danger spécifiques à CHLORE CHOC 20 G:





ATTENTION

## **Mode d'emploi**

### Piscine familiale:

L'apport de CHLORE CHOC 20 G est pratiqué au niveau du skimmer, en l'absence de tout autre produit chimique, la filtration étant en marche, ou bien par un diffuseur flottant.

#### Dosages:

Chloration choc lors de la mise en service, ou pour rattraper une eau verte ou trouble : 7 à 10 pastilles /10m³ d'eau, dans le skimmer, filtration en marche forcée.

En traitement régulier : 1 pastille /10m3 d'eau remonte le taux de chlore de 1 mg/l. Disposer les pastilles dans le skimmer, filtration en marche.

Surveiller le taux de stabilisant, qui doit être inférieur à 75 mg/l. En cas d'excès de stabilisant, procéder à un important renouvellement d'eau, à l'occasion d'un lavage de filtre prolongé, ou pratiquer une vidange partielle du bassin.

#### **Conditionnements**

En pot de 1kg, seaux de 5kg, 10kg, 25kg. Emballages agréés UN.

